

École Carle
Procès-verbal du conseil d'établissement
18 octobre 18h30 par Zoom

Présence : P = présent A = absent

Marie-Josée Baril (directrice)	P	Jessica Béland-Pilon (parent)	P	Nathalie Boucher (Technicienne en éducation spécialisée)	P
Josée Cubaynes (parent)	P	Stéphanie Richer (enseignante)	P		
Karine Lavigne (parent)	P	Marie-Josée Villeneuve (orthopédagogue)	P		
Valérie Garneau (parent)	P	René Choinière (enseignant)	P		
Léonie Renaud (parent)	P	Sophie St-Amour (resp. service de garde)	A		

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée : CE-2021-01

Mme Baril effectue la vérification du quorum et ouvre la première séance du conseil d'établissement (CÉ). Un tour de table est également fait afin de présenter les membres du CÉ.

2. Élection : CE-2021-02

Mme Baril présente les rôles à combler et demande s'il y a des parents qui se proposent. Tous les membres ont été élus par acclamation.

- Mme Karine Lavigne est élue présidente;
- Mme Garneau est élue vice-présidente et secrétaire. Dans l'éventualité où madame Garneau est absente ou remplace la présidente, un des membres du CÉ sera désigné comme secrétaire pour cette rencontre spécifique.

3. Lecture & adoption de l'ordre du jour : CE-2021-03

Mme Lavigne procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun ajout au point varia. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Garneau et appuyée par Mme Richer.

4. Parole au public

S.O.

5. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021

Le document a été envoyé par courriel avant la rencontre. Seuls les membres du CÉ présents lors de la dernière rencontre peuvent adopter le procès-verbal. Aucune

modification n'est apportée. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Renaud et appuyée par Mme Villeneuve.

6. Présence de la directrice adjointe aux séances du conseil d'établissement : CE2021-05

Mme Baril explique que la Loi sur l'instruction publique ne prévoit pas la participation de la directrice adjointe aux séances du CÉ. Bien qu'elle n'ait pas de droit de vote, il est favorable pour elle de participer aux séances, puisque certains sujets discutés ont un impact sur certains de ses dossiers. L'approbation de la présence de la directrice adjointe aux séances du CÉ est proposée par Mme Cubaynes et appuyée par Mme Garneau.

7. Règles de régie interne : CE2021-06

Mme Baril indique que le document a été envoyé par courriel avant la rencontre. Mme Baril, alloue quelques minutes aux membres du CÉ pour prendre connaissance du document. Aucune modification. L'approbation des règles de régie interne est appuyée par Mme Béland-Pilon et appuyée par Mme Richer.

8. Formation des membres du conseil d'établissement

Mme Baril rappelle aux nouveaux membres du CÉ la formation obligatoire qu'ils doivent faire et de l'aviser lorsqu'elle sera terminée puisqu'elle doit en informer le Centre de services scolaires des Draveurs.

9. Mesure 15024 « Aide aux parents » : CE2021-07

Mme Baril explique ce qu'est la mesure 15024 (c.-à-d. offrir un soutien aux parents qui en ont besoin) et le montant alloué à l'école Carle par le ministère de l'Éducation. Mme Baril fournit un exemple applicable à cette mesure telle que faire appel à un conférencier. Elle explique également aux membres du CÉ ce qui a été fait l'an passé soit utiliser le montant de cette mesure pour aller bonifier le montant alloué au programme d'aide au devoir ou tutorat. Mme Garneau prend la parole et indique vouloir prendre la même approche que l'an passé puisque les enfants pourront en bénéficier davantage. Mme Richer est du même avis. L'approbation de transférer le montant alloué à la mesure 15024 « Aide aux parents » au programme d'aide au devoir ou tutorat est proposée par Mme Garneau et appuyée par Mme Villeneuve.

10. Approbation de sortie : CE2021-08

Mme Baril explique que le CÉ doit approuver les sorties des enseignant(e)s. Mme Baril a dû approuver celle au mois de septembre c.-à-d. la pièce de théâtre à la maison de la culture pour les premières années, due au fait que le CÉ n'était pas encore établi. Mme Baril explique que les sorties à distance de marche de l'école sont pour une distance maximale de 1.6 km. L'approbation de sortie est proposée par Mme Cubaynes et appuyée par Mme Renaud.

11. Approbation à noter au procès-verbal : CE2021-09

Mme Baril explique qu'une résolution a été faite par courriel en début d'année auprès des membres de l'ancien CÉ. Celle-ci consistait à approuver la fréquentation d'un élève de l'école Carle (fiche 4646196) au service de garde de l'Oiseau bleu. La demande a été proposée par Mme Muloin et appuyée par Mme Villeneuve.

12. Caisse scolaire : CE-2021-10

Mme Baril explique le concept de la **Caisse scolaire** dont l'objectif est d'éduquer les enfants à adopter de bons comportements d'épargne. Ceci est une initiative de la Caisse Desjardins. Mme Baril anticipe que ceci devrait débuter vers le mois de novembre. L'approbation de la Caisse scolaire est proposée par Mme Cubaynes et appuyée par Mme Renaud.

13. Mot de la responsable du service de garde

S.O. Mme St-Amour était absente à la rencontre.

14. Mot du (de la) président(e)

S.O.

15. Mot de la directrice

Mme Baril remercie les membres du conseil d'établissement pour leur participation.

16. Varia

Aucun point n'est apporté.

17. Levée de l'assemblée : CE2021-10

La levée de l'assemblée est proposée à 19h22. La prochaine rencontre est prévue pour le 15 novembre 2021.

*Valérie Garneau
vice-présidente et secrétaire du CÉ*